

Internet est, sans conteste, le nouvel instrument de communication et d'information ; il fait probablement partie intégrante de notre quotidien.

Espace de liberté par excellence, il permet de communiquer avec le monde entier et ne connaît aucune frontière, ni géographique, ni juridique.

Malheureusement, il n'est pas sans conséquences sur le développement des jeunes qui comptent parmi les utilisateurs les plus actifs et les plus curieux du réseau.

Votre rôle de parents ou d'éducateur est déterminant pour la sécurité des enfants.

Une interrogation, un commentaire ?

Contactez-nous par e-mail :
judiciaire@gendarmerie.defense.gouv.fr

*Cette plaquette est réalisée par la
division de lutte contre la cybercriminalité
de Rosny-sous-Bois*



avec l'aide de l'association



181, avenue Victor-Hugo

75116 Paris

www.actioninnocence.org

GUIDE A L'USAGE DES PARENTS ET EDUCATEURS POUR UN INTERNET PLUS SÛR



CONSEILS EN 7 POINTS CLEFS

- 1. Rôle d'accompagnement et de conseil des parents ou des éducateurs ;*
- 2. Lieu pour placer l'ordinateur ;*
- 3. Ordinateur « Nounou » ;*
- 4. Importance de savoir utiliser l'ordinateur pour les parents ;*
- 5. Nécessité de sécuriser l'ordinateur ;*
- 6. Laissez vos enfants vous montrer comment ils se servent d'Internet ;*
- 7. Sachez déchiffrer un comportement.*

1

- Éduquez vos enfants à la prudence sur l'Internet : ne jamais donner d'informations personnelles, ne pas répondre à un message choquant, quitter rapidement le site qui les met mal à l'aise, ne pas organiser de rendez-vous avec une personne rencontrée dans un forum de discussion.
- Les jeunes enfants de moins de 10 ans ne devraient pas surfer seuls. Pour les plus grands, ne les laissez pas surfer avec la porte de la chambre fermée.
- Répétez que dialoguer sur le web avec quelqu'un depuis six mois ne signifie pas qu'on le connaît.
- Répétez leur que sur un Chat, un Blog, il ne doit donner aucun renseignement personnel (pas de numéro de téléphone, d'adresses de domicile ou d'école, d'emploi du temps, ni d'âge, ni d'adresses favorites, encore moins son mot de passe, voire une photo s'il est jeune...).
- Rappelez la stratégie de la double adresse : une adresse personnelle que l'on garde secrète pour ses amis ou sa famille, et une autre qui ne donne aucune indication (par exemple : mickey731@hotmail.com) que l'on peut indiquer si besoin.
- Développez son esprit critique : non, tout n'est pas bon à prendre sur Internet ! Un texte publié n'est pas plus qu'ailleurs « La Vérité ». S'il est surpris par une information sur le web, qu'il en parle à un adulte de confiance.
- Responsabilisez-le s'il tombe par mégarde sur une image violente, un site douteux, des propos racistes, il doit le signaler à ses parents. Quant à vous parents, vous devez faire un signalement sur les site ad hoc (www.internet-mineurs.fr) ou par e-mail à judiciaire@gendarmerie.defense.gouv.fr.
- Expliquez clairement ce qu'est le droit d'auteur et que le téléchargement illicite est punissable.
- Profitez de l'Internet en famille : organisez vos vacances, choisissez un film, préparez un exposé, envoyez un mail aux grands-parents, créez une bibliothèque familiale des bons sites web.

2

- L'ordinateur devrait toujours être placé dans une pièce commune (salle de séjour, bureau, lieu de passage) notamment quand on a des enfants en bas âge. En effet, installer l'ordinateur dans une pièce commune permet de favoriser les échanges et vos enfants vous sentiront présents.
- Pensez qu'installer un ordinateur avec un accès Internet dans la chambre de votre enfant revient, peu ou prou, à le laisser se promener seul dans la rue à 3 heures du matin, ce que vous ne feriez pas. En effet, on ne sait pas qui ou quoi il peut y rencontrer.
- Si vous deviez vous résoudre à le faire, en particulier avec un adolescent, imposez lui de maintenir la porte de sa chambre ouverte lorsqu'il surfe.

3

- Si vous êtes parent, n' imaginez pas une seconde que l'Internet peut remplacer la nounou, ni être un moyen d'avoir « la paix » en installant l'enfant devant son ordinateur.

4

- Prenez le temps d'apprendre à utiliser un ordinateur, au moins les bases et ainsi d'accéder aux services fournis par Internet (des formations parfois gratuites sont souvent mises en place, se renseigner dans votre mairie).
- Rencontrez éventuellement d'autres parents internautes, améliorez votre pratique, échangez vos expériences... dans les forums de parents, les cybercafés et les espaces publics numériques qui vont être de plus en plus nombreux.

5

- Il est nécessaire d'avoir installé sur l'ordinateur, un système d'exploitation maintenu à jour (cf. options dans le centre de sécurité pour les ordinateurs sous Windows XP), un logiciel antivirus activé et à jour, ainsi qu'un logiciel pare-feu pour le surf sur Internet.
- Mais il est également indispensable que les parents installent (ou fassent installer) un logiciel de « protection » ou « contrôle parental » sur l'ordinateur utilisé par l'enfant, et en paramètrent le filtrage pour l'accès aux sites web, par le biais de listes noires (sites interdits) et listes blanches (sites autorisés). Pour les e-mails et les Chats, il convient de voir au cas par cas, avec le fournisseur d'accès (FAI), les filtrages proposés. Depuis juin 2006, les FAI sont dans l'obligation de fournir ce type de logiciel, gratuitement ou non. Vous pouvez lire une évaluation de ces produits sur le site www.linternaute.com/guides/ puis clic sur « logiciel parentaux » ou avoir une information sur les méthodes de filtrage existantes sur le site www.filtra.info.

6

- Internet, c'est super! Prenez le temps de surfer sur le Net avec vos enfants et laissez-les vous montrer comment ils surfent sur l'Internet : leurs sites préférés, ceux qui pourraient vous intéresser. Cela vous permettra aussi de mieux connaître leur comportement face à Internet.
- Établissez un dialogue bienveillant autour d'Internet avec vos enfants : invitez-les à montrer ce qui les gêne, discutez-en avec eux.
- Si c'est le cas, n'hésitez pas à reconnaître votre méconnaissance technique : « Moi tu sais, Internet, je n'y connais rien, tu me montres ?... ».
- Attention aux webcams ! C'est une fenêtre ouverte sur votre domicile et l'intimité de vos enfants. Bien plus qu'un anodin visiophone, la webcam expose au grand jour à tous l'identité visuelle, les objets personnels, les vêtements, la chambre... quand elle ne sert pas à des mises en scènes scabreuses ou pédopornographiques.

7

- Ne négligez pas un indice comme une adresse de site laissée en évidence dans sa chambre, parfois elle peut être l'équivalent d'une interrogation voire d'un SOS. Allez vérifier le contenu de ce site sur Internet.
- Soyez attentif à tout changement de comportement. Chute des résultats scolaires, grande fatigue résultant de nombreuses heures sur l'Internet... sont susceptibles d'être les premiers symptômes d'une emprise psychologique. Cette dernière pourrait résulter d'une dépendance vis-à-vis de jeux en ligne ou d'échanges avec des personnes mal intentionnées comme des pédophiles. Gardez un œil sur les cadeaux « reçus » ou « gagnés » sur l'Internet (colis postaux ...).